

Travail en Hauteur - Port du Harnais

L'utilisation obligatoire du harnais est encadrée par le décret 2004-924 et le Code du travail (R4323-106). Cette formation port du harnais obligatoire vous permettra de découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur, de connaître l'utilisation des différents EPI (Équipement de protection individuel et collectif) et d'appréhender le travail en hauteur en toute sécurité en assurant une utilisation en toute sécurité du harnais.

Durée : 7.00 heures (1 jour)

Profils des stagiaires

- Formation destinée aux personnes intervenant en hauteur à l'aide d'un harnais de sécurité
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique et Handicap de l'Organisme : Frédéric GAUDIN - Tel : 0692 91 09 50 - Mail : info@star-aid.fr

Prérequis : Aucun

Les stagiaires doivent se présenter à la formation munis de leurs EPI : Harnais, Manucroche (mousqueton), Antichute, Casque avec jugulaire, Chaussures de sécurité, gants, ...

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
- Utiliser les stops chute, équipements de sécurité et harnais adaptés lors de travaux en hauteur
- Maîtriser les techniques, l'utilisation des équipements en hauteur
- Pratiquer les bons gestes et techniques de vérification et d'entretien de son matériel.

Contenu de la formation

- Les risques de chute en hauteur
 - Statistiques
 - Obligations réglementaires : responsabilités de l'employeur et du salarié
 - Droit de retrait et devoir d'alerte
 - Définition des travaux en hauteur
 - Les accidents dus aux chutes de hauteur : causes, circonstances et conséquences
- Protections collectives contre les chutes
 - Les moyens de protection permanente
 - Les moyens de protection temporaire
 - Équipements d'accès et de travail en hauteur
- Protections individuelles contre les chutes
 - Les points d'ancrage
 - Les lignes de vie temporaires
 - Notions essentielles du travail en hauteur
 - Les composants d'un système d'arrêt des chutes
 - Maintenance et stockage des EPI anti-chutes
- Exercices pratiques avec le matériel de l'entreprise et les différents équipements utilisés au quotidien
 - Réalisation de nœuds, intervention sur échelle
 - Réglage et utilisation du harnais
 - Installation de lignes de vie, réalisation de points d'ancrage temporaires

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur Titulaire du diplôme de Chef d'intervention en milieux périlleux ou Diplômé Cordiste

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, études de cas concrets et mises en pratique
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- QCM d'évaluation individuelle des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis